



PROGRAMME DE FINANCEMENT FEEBAT :
Mod_Bois Eau « Equipement
biomasse vecteur eau »



Durée : **21 heures** sur 3 jours
Tarif : **990,00€** net/pers.
Présentiel

COTÉ PRATIQUE :

[IF2P EVOLUTION, 176 rue Achard, Bât C1, 33300 BORDEAUX](#)

8h30–12h/13h–16h30

Le groupe sera compris entre 3 et 12 personnes

Tenue d'atelier + pièce d'identité et calculatrice sociale à l'entrée en stage

Déjeuners libres (une liste de commerce à proximité disponible sur demande)

Liste d'hôtels à proximité [ICI](#)

Parking gratuit

En situation de handicap ? consultez notre FAQ [ici](#)

FINANCER LA FORMATION :



Consultez notre page dédiée au [FINANCEMENT](#)

N° Carif : 00132712

Eligible au CPF : non

Formacode 24126

Financé selon le statut par le dispositif FEEBAT.

EQUIPEMENT BIOMASSE VECTEUR EAU (QualiBois module hydraulique : poêles indépendants, chaudières bois hydrauliques RGE)



2 étapes dans la démarche de qualification RGE : suivre la formation dédiée à l'équipement posé et valider l'examen de fin de stage puis déposer son dossier (administratif et technique) auprès d'un organisme tel que Qualibat ou Qualit EnR.

A noter, la mention RGE est délivrée à l'entreprise qui pose le matériel. Une entreprise sous-traitante doit également détenir le label !

OBJECTIFS DE LA FORMATION ? à l'issue de cette formation, le participant devra être capable de :

- ▶ Aider son client à choisir une installation au bois
- ▶ Savoir dimensionner une installation au bois et la mettre en service
- ▶ Appliquer les exigences de la charte Qualit'EnR
- ▶ Valider les compétences d'un référent technique Equipement biomasse vecteur eau dans le cadre d'une demande de qualification RGE auprès d'un organisme compétent

POUR QUI ? :

Public visé : Installateurs d'équipements de fumisterie et de chauffage courants.

Prérequis d'entrée : Maîtriser l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants.

FORMATEUR ? :

Jean-Yves BERNY (formateur agréé Qualibois par Qualit ENR)

MOYENS ET METHODES PRÉVUS ? ÉVALUATION ? :

80% théorie / 20% pratique.

Méthodes pédagogiques : Exposés à l'aide du support Qualit EnR. TD tout au long de la session de formation : déperditions, besoins et consommation, dimensionnement du volume d'hydro-accumulation et de la chaudière, choix du schéma hydraulique, dimensionnement du vase d'expansion, diagnostic de dysfonctionnement ou de panne...

TP : analyse de l'installation et de la fumisterie, régulation, maintenance, mesures.

S'INSCRIRE ?

Dates en temps réel et devis gratuit sur notre site
www.if2p-evolution.com

☎ 05.56.37.44.40

✉ contact@if2p-evolution.com

**POUR COMPLÉTER
VOTRE FORMATION
ENR7, NOUS VOUS
CONSEILLONS :**

ENR10
RGE BOIS AIR
(poêles à granulés,
bûches, inserts bois)

Taux moyen de
réussite année 2021
= 94,45%

Consultez notre **FOIRE AUX
QUESTIONS** pour plus de
renseignements !

Evaluation de l'atteinte de objectifs :

QCM de validation (note minimum de 24/30) ET réussir une évaluation pratique à partir des TP sur plate-forme technique.

Certification partielle possible : oui, dans le cas d'une validation partielle, il faudra revenir passer la partie manquante pour valider l'obtention du label. Si la théorie est en échec, 1 rattrapage possible ; si la pratique est en échec, il faudra refaire la formation.

Document de fin de formation : Certificat de réalisation de stage, attestation de réussite Qualit EnR.

DÉBOUCHÉS / PASSERELLE ?

Plombier-chauffagiste posant notamment de la chaudière bois
Passerelle : sans objet

QUEL CONTENU ?**JOUR 1 :**

- Etre capable de situer le contexte environnemental du bois, réglementaire, marché et label de qualité
- Expliquer à un client le fonctionnement d'un appareil bois hydraulique
- Aider son client à prendre conscience des risques liés à la combustion
- Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un appareil à bois raccordé à un réseau hydraulique
- Savoir calculer les besoins de chauffage
- Savoir faire le choix du schéma hydraulique adapté aux besoins du client

JOUR 2 :

- Savoir dimensionner une installation en fonction des besoins de chauffage du bâtiment et de la configuration retenue
- Connaître les éléments clés d'une installation réussie
- Connaître les modalités et les différentes étapes d'une mise en route d'une installation
- Savoir analyser une installation

JOUR 3 :

- Savoir faire l'entretien d'une installation de chauffage au bois
- Savoir mettre en service une installation bois et réaliser la programmation de la régulation raccordée au réseau hydraulique
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive
- Savoir diagnostiquer une panne sur une installation
- QCM de validation et Epreuve Pratique

**VOUS ÊTES
SALARIÉ OU CHEF
D'ENTREPRISE**

C'est à IF2P EVOLUTION de traiter la demande préalable de financement.

**NE DÉPOSEZ PAS VOTRE
DOSSIER SUR VOTRE ESPACE
GESTION !**
votre dossier sera refusé !

NOUS FOURNIR :

1. Votre N° adhérent Constructyts
2. N° de Sécurité Sociale du stagiaire
3. Date de naissance du stagiaire
4. RIB de l'entreprise sur papier à entête
5. Classification du salarié
6. + de 11 salariés ? ou - de 11 salariés ?

ET VOTRE PAIEMENT

(Attention, la subrogation de paiement n'est pas autorisée avec le dispositif FEEBAT)

LE DISPOSITIF FEEBAT PEUT FINANCER VOTRE FORMATION PRO

C'est quoi le programme FEEBAT ? C'est un programme qui a pour but d'accompagner la montée en compétences des professionnels et futurs professionnels du bâtiment en rénovation énergétique.

Pour QUI ?

Uniquement pour les gérants, artisans, chefs d'entreprise ou salariés du bâtiment

LES CONDITIONS ?

- Pour la formation Qualipac, QualiBois air, QualiBois eau
- Selon une liste de code NAF éligibles aux financements
- La demande est à envoyer 15 jours minimum avant le démarrage de la formation.
- **Seul IF2P EVOLUTION est habilité à mobiliser ce dispositif !**

ET APRES ? LE REMBOURSEMENT ?

A l'issue de la formation, nous vous transmettrons le dossier de fin de formation AVEC le formulaire de demande de remboursement vous permettant de gérer **votre demande de remboursement**.

**VOUS ÊTES
ARTISAN OU
GÉRANT**

C'est à IF2P EVOLUTION de traiter la demande préalable de financement.

**NE DÉPOSEZ PAS VOTRE
DOSSIER SUR VOTRE ESPACE
GESTION !**
votre dossier sera refusé !

NOUS FOURNIR :

1. Date de naissance du stagiaire
2. Extrait RNE inpi.fr
3. Attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle CFP [Lien ici](#).

ET VOTRE PAIEMENT

(Attention, la subrogation de paiement n'existe pas avec le FAFCEA)